MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Hautes-Pyrénées

Commune : Lannemezan

Autres communes :

R500

Appellation : Tumulus T1 et T2

Monument(s)

Appellation : Tumulus T1 et T2

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 06/01/1971

Étendue de la protection : Tumulus T1 et T2 (cad. D 31) : inscription par arrêté du 6 janvier 1971

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.